



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37917>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 25-37917

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-15938

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 11/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEM SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 99864030400015

Ville : Issy les moulineaux

Code postal : 92130

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de prestations de contrôle qualité de la propreté des résidences de la SEM Seine Ouest Habitat et Patrimoine

Code CPV principal - Descripteur principal : 71700000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché est un accord-cadre passé selon l'article L2125-1 1° du Code de la Commande Publique conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2025 puis renouvelable expressément d'année en année et ceci jusqu'au 31 décembre 2028 et pour un montant maximum annuel de 55 000 euros HT. Il n'y a pas de montant minimum annuel. Les modalités de reconduction sont définies dans le CCAP.

Critères d'attribution : 1. La qualité technique de l'offre au vu des éléments demandés et indiqués dans le mémoire (notés sur 60 points) : - La pertinence de la méthodologie proposée (notée sur 30 points), - L'expérience et les qualifications du prestataire dans des missions similaires (notées sur 20 points), - Le délai d'intervention minimum pour un besoin urgent de contrôle sur une résidence (noté sur 10 points). 2. Le prix proposé par le candidat (notés sur 40 points) décomposé de la façon suivante : -Le prix global et forfaitaire de la prestation (20 points). Ce critère est jugé selon la formule suivante

(prix le plus bas proposé/prix de l'offre notée) x 20. -Le prix des prestations hors forfait et ponctuelles figurant dans l'acte d'engagement (20 points). Ce critère est jugé selon la formule suivante (prix le plus bas proposé/prix de l'offre notée) x 20

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué le 3 avril 2025 à la société AFILIO située au 23 rue Drouet Peupion à Malakoff pour un montant maximum annuel de 55 000 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025